

Commune d'AILLY-SUR-NOYE  
Conseil Municipal du 28 février 2024  
Extrait du registre des délibérations

n°2024-02-28-01

Date de la convocation

21/02/2024

Convoqués : 23

Présents : 15

Représentés : 2

Absents : 6

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE

**Étaient représentés :** Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corinne ROSE, Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND

**Étaient absentes excusées :** Marie-Hélène MARCEL

**Étaient absents non excusés :** Marylène FRANZ, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'afin de financer nos besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, la commune peut ouvrir une ligne de trésorerie.

Il présente les deux offres aux membres du conseil municipal :

Banques	Montants proposés	Durée	Taux d'intérêt	Taux non utilisation	Frais de dossier
Caisse Epargne	400 000 €	12 mois	€STE + marge 0,95% soit 4,861 % en février 24	0,20%	600 €
Crédit Agricole			Euribor 3 mois + 0,90% soit 4,83 % en février 24		800 €

OBJET :

Finances

Budget principal

Ligne de trésorerie

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

- De souscrire auprès du Crédit Agricole une ligne de trésorerie selon les critères suivants :  
Montant : 400 000 €,  
Durée : 12 mois,  
Taux d'intérêts : Euribor 3 mois instantané J-2 + marge de 0,90%  
Périodicité des intérêts : trimestrielle  
Frais de dossier : 0,20 % du montant accordé soit 800 €
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

